



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 130977

Texte de la question

M. Pierre Bourguignon attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la situation de la Société normande de presse, d'édition et d'impression et de celle de son personnel. Cette société, qui appartient au groupe Hersant média, est aujourd'hui en dépôt de bilan et les 365 salariés s'inquiètent du possible plan de restructuration qui suivra. Ils s'interrogent donc sur le rôle de l'État dans l'abandon de 50 millions d'euros de créances dues par le groupe Hersant auprès des banques, *via* le comité interministériel de restructuration industrielle. Si le rôle du comité est d'aider au redressement des entreprises et au maintien de l'emploi, il est légitime de supposer que cet abandon de créances aurait pour but de faciliter le rapprochement avec le groupe belge Rossel. Ce groupe qui, par ailleurs, est susceptible de reprendre les titres normands. Dans ce contexte, il lui demande de l'informer des mesures qu'il compte prendre pour garantir les emplois au sein de la Société normande de presse, d'édition et d'impression et de s'assurer de la pérennité et de la pluralité de la presse régionale normande.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Bourguignon](#)

Circonscription : Seine-Maritime (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130977

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2012, page 2363

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)